



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 07 Juillet 2010

Date de la convocation 28 Juin 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle Georges Brassens Clermont l'Hérault
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.GARCIA Alain, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M. Mathieu Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GAROFFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, GUERRE Marie-Hélène, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.BARON Bernard, M GOUTTES Gérard, M.DIDELET Serge, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.BAUDOT Bernard, Mme DJUROVIC Aleksandra, M.MERCET Pierre, PERET : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> M.MONTAGNÉ Thierry à M.SATGER Jean-Noël; M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ; M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain ; M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier ; M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.LIEB à M.BARDEAU Francis; M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine.		

Objet : Convention de partenariat financier entre la Communauté de Communes du Clermontais et le Centre Hérault Initiative

Monsieur FOULQUIER GAZAGNES informe les membres du conseil communautaire que le Centre Hérault initiative, créé pour apporter une aide technique et financière aux personnes physiques porteuses de projets de création ou reprise de développement d'activité sur le territoire, a sollicité la Communauté de communes afin de soutenir financièrement l'ensemble de ses actions.

Il ajoute que cette association a pour objet de :

- Favoriser l'accompagnement technique des porteurs de projet tout public
- Renforcer les fonds propres et contribuer au bouclage des plans de financement par l'attribution de prêts d'honneur
- Préparer l'expertise des dossiers présentés aux comités d'agrément
- Améliorer les conditions de pérennisation des activités en organisant les termes du suivi post création.

Dans ce cadre un projet de convention de partenariat fixant les modalités techniques et financières de la participation de la Communauté de Communes sera établi pour une durée de un an.

Le montant de la participation est calculé en fonction de l'activité sur le territoire :

- Sur la base de 1000 euros par dossier instruit en comité d'agrément
- Auxquels s'ajoutent 300 euros par entreprise sortant du dispositif de l'Association et toujours en activité
Soit une participation pour l'année 2010 qui s'élève à la somme de 15 900 Euros.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur FOULQUIER GAZAGNES et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention de partenariat financier entre la Communauté de Communes du Clermontais et le Centre Hérault Initiative telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention susvisée, et tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.